

SANTE : le délai de six mois pour sauver les urgences de l'hôpital de La Réole est refusé

Le conseil de surveillance du centre hospitalier Sud-Gironde avait demandé à l'Agence régionale de santé un délai de 6 mois pour sauver les urgences à La Réole, ce qui a été refusé. Les urgences seront donc fermées à partir du 1er novembre. Un service d'accueil médicalisé sera alors créé, qui comprendra tout de même des médecins urgentistes mais pour les pathologies lourdes, les patients seront redirigés vers les urgences de Langon.

www.ch-sudgironde.fr/